



## PROCES-VERBAL DU CONSEIL

Séance du 12 octobre 2006 – n°5

*Etaient présents :*

### Collège A

M. Patrick GIRAUDOUX qui avait procuration de M. Philippe PICART  
M. Michel FROMM  
M. Jean-Michel HENRIOUD  
M. Christophe STRICKER  
M. François VERNOTTE

### Collège B

Mme Pascale ADAMI  
M. Jean-Pascal ANSEL  
M. Oussama BARAKAT  
M. Jacques DUFFAUD  
M. Abderrazzak KADMIRI  
M. Yann KERSALE  
M. Bruno TATIBOUET

### Collège des IATOS

M. Serge ANDRE  
M. Gilles BOSSUET  
Mme Nadine CHAUVIN qui avait reçu procuration de Mme Patricia CYWINSKI  
Mme Isabelle FRITSCH  
Mme Catherine PELLET

### Collège des usagers

M. Julien LAGARDE  
M. Nicolas LOUISOT qui avait reçu procuration de Mlle Mélanie AYMONIER  
Mlle Stéphanie NANSE qui avait reçu procuration de M. Sébastien CLEMENT  
Mlle Camille NEELS  
M. Guillaume PERIA  
M. Nicolas PERNODET

### Personnalités extérieures

M. Nicolas BODIN  
M. Dominique BOUTEILLER  
M. Marc DAHAN  
M. André TRIPARD

### Membre de droit

Mme Odile PETITJEAN

### Sont excusés :

M. Grégorio CRINI  
M. Didier GENDRAUD  
M. Jean-Michel QUENARDEL

M. Abderrazzak KADMIRI ouvre la séance en présentant l'ordre du jour :

- Flux des étudiants

- Campagne emplois 2007

- DBM n°2

- Carte prévisionnelle des formations

et demande l'approbation du procès verbal du dernier Conseil d'UFR ayant eu lieu le 16 juin 2006.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

Un document récapitulatif des points à l'ordre du jour est distribué aux membres présents.

## **I – Flux des étudiants**

Le président a annoncé une chute des flux étudiants : il y a quelques semaines l'Université enregistrait 14 000 étudiants inscrits, mais aujourd'hui, il faut compter sur un chiffre global de 18 000 étudiants.

A l'UFR ST, la baisse est de l'ordre de 12%, à ce jour, dont 2% pour les étudiants de 1<sup>ère</sup> année ; mais elle est plus sensible dans les masters.

Certains masters sont même en difficulté. C'est le cas du master chimie (5 étudiants), master physique, master ELO.

Compte tenu des dossiers en attente d'inscription, c'est le cas des doctorants (environ 160) et du master géosciences, la chute des effectifs devrait se stabiliser à 3 ou 5 %

Cette baisse est à l'échelle nationale. M. KADMIRI précise qu'il se doit de respecter les maquettes et que l'autorisation d'ouvrir ces masters, malgré le faible flux, est donnée.

Une réflexion s'engage sur cette question :

M. François VERNOTTE fait remarquer que les rumeurs peuvent avoir un impact sur l'inscription des étudiants et que pour éviter la fuite des étudiants, il faut diffuser largement l'information sur la non fermeture des masters ; il met l'accent sur la nécessité de garder les étudiants dans les filières adossées à la recherche.

M. Marc DAHAN note également que lors de la grève contre le CPE (Contrat première embauche) les manifestations des étudiants de STAPS ont eu un impact négatif sur les inscriptions : - 25% d'étudiants en STAPS à la rentrée 2006/2007.

M. Gilles BOSSUET déclare qu'on ne peut pas dissocier la fréquentation des étudiants de la réalité ; une chute drastique des postes offerts aux concours : - 45% de postes a conduit à cette baisse d'inscription.

M. Patrick GIRAUDOUX demande si au niveau national ou au SCUIO une étude fine de ces flux a été réalisée.

M. KADMIRI lui répond qu'une réunion des Directeurs d'UFR aura lieu à Paris le 18 octobre prochain et que cette question sera abordée.

Pour M. François VERNOTTE, deux effets se cumulent à l'Université de Franche-Comté :

- le seuil difficilement atteint à Besançon

- la désaffection générale

M. Patrick GIRAUDOUX cite l'exemple de l'ENSMM, qui a augmenté ses effectifs de 40% en 5 ans, soit + de 820 étudiants, en élargissant le champ des inscriptions notamment en offrant des places aux étudiants issus de BTS et IUT.

M. BODIN confirme que cette politique d'accueil des étudiants se pratique dans toutes les écoles d'ingénieurs ; mais si la formation d'ingénieurs par apprentissage attire les étudiants de la région, ce n'est pas le cas pour les autres filières où le recrutement se situe plus à l'échelle nationale.

M. Michel FROMM déclare qu'il serait pertinent de présenter les laboratoires aux étudiants de 3<sup>ème</sup> année, et de réfléchir pour attirer les bacheliers.

M. KADMIRI et M. GIRAUDOUX soulignent le danger de cette baisse d'étudiants, car à terme on ne pourra plus maintenir 4 ou 5 étudiants par master. Cette année, le master ingénierie des systèmes a dû être fermé par manque d'effectif.

M. BODIN donne une information sur un décret paru au mois d'août permettant aux étudiants d'entrer en thèse sans grade de master et aux établissements d'enseignement supérieur, dont les écoles d'ingénieurs, d'ouvrir des doctorats et de créer leur propre école doctorale.

M. KADMIRI conclut par une interrogation sur le contenu de la future carte des formations : faudra-t-il faire un master en T : tronc commun avec sorties différentes, les 160 heures de recherche seraient-elles la partie commune ?

## **II – L'offre de formation dans le quadriennal 2008- 2011**

Après remise aux membres du Conseil des documents sur l'offre de formation actuelle et l'offre de formation 2008-2011, Jean-Pascal ANSEL commente ces tableaux où figurent les effectifs sur les 3 années du LMD :

Il s'agit de l'état actuel et la réflexion est encore en cours à certains endroits

### **Sciences de la Vie et de la Terre**

Au niveau master, le parcours SVT est sollicité par 2 spécialités: neurosciences d'une part et environnement, santé, société d'autre part; refonte des sciences environnementales : 1 parcours écosystème et environnement, 1 parcours système biologique et géologique, 1 parcours apprentissage en géologie.

### **Sciences et Techniques**

Une nouvelle mention de licence : Sciences et ingénierie des systèmes de production (refus du MEN dans le précédent quadriennal, mais la volonté d'ouvrir ce parcours existe toujours)

Au niveau de la 3<sup>ème</sup> année : il y a un flux important par l'apport des BTS et IUT en mécanique et EEA.

Au niveau des masters, le souhait est de mieux faire apparaître les spécialités dans les dénominations. C'est le cas dans le master mathématiques qui affiche tout de même 12 étudiants en 1<sup>ère</sup> année professionnelle cette année. Au niveau physique chimie, même volonté de sortir du cadre général : 2 spécialités en chimie, 1 en physique, il existe cependant une inquiétude quant aux flux d'étudiants.

#### **Masters relevant des sciences de l'ingénieur**

Rappel : les masters Ecoconception et SAPIAA viennent d'ouvrir, les IUP disparaissent, le master Instrumentation et Informatique de l'image reste co-habilité avec Dijon.

Deux versions de parcours (professionnel et recherche) sont proposées en :

- Electronique /Optique
- Mécatronique
- Mécanique

les parcours recherche de ces trois spécialités étant regroupés dans un parcours co-habilité avec l'ENSMM : sciences de l'ingénieur et microtechniques. Ce point est encore en réflexion; il est possible que ces spécialités offrent des parcours différenciés R et P dans chaque spécialité à la place de sciences de l'ingénieur et microtechnique.

**En informatique** : parcours co-habilité avec l'UTBM

Les parcours recherche et professionnels sont mutualisés.

Création d'une spécialité : nanotechnologie en schéma mixte recherche et professionnel.

Des interrogations sur l'estimation possible des flux et les laboratoires venant à l'appui de ces spécialités sont soulevées.

M. ANSEL donne des exemples de flux sortant des licences :

- au niveau informatique : une soixantaine d'étudiants pour 1 ou 2 spécialités de master
- au niveau mathématiques : moins d'une centaine pour 2 spécialités de master
- au niveau physique : une centaine pour 3 spécialités de master
- au niveau sciences pour l'ingénieur : une centaine pour au moins six spécialités de master.

Quant aux laboratoires sous jacents, il précise :

- mécatronique → LAB
- mécanique/ingénierie → FEMTO/mécanique
- qualité → mathématiques/LAB (cas particulier pour la qualité : pas de section CNU, pas de laboratoire de recherche)
- écoconception
- SAPIAA → LAB/LCMI
- projet pour un laboratoire sur les nanotechnologies : regroupant LCMI, LPM et astrophysique : UTINAM

L'offre future des licences professionnelles va se développer, mais la question qui se pose est de proposer des formations cautionnées par les laboratoires de recherche.

M. GIRAUDOUX résume la situation future de l'UFR :

On a, d'une part, des écoles d'ingénieurs qui auront le droit de délivrer le titre de Docteur, elles seront donc très compétitives, et d'autre part, des IUT ou des lycées qui pourront ouvrir des licences professionnelles. Dans ces conditions, quelle sera la place de l'Université ?

Pour M. GIRAUDOUX, il faut mettre en avant les équipes de recherche fortes, car la recherche est de la compétence et l'un des points forts de l'Université, et l'on doit se servir de cette image positive pour que nos formations soient soutenues par le laboratoire de recherche. Il y a là un enjeu stratégique essentiel pour les formations universitaires.

M. ANSEL poursuit par la présentation des licences professionnelles ; actuellement 4 licences, cependant celle de "Bois et ameublement" n'a pas un nombre d'inscrits élevé : 8 étudiants dont 2 incertains. L'offre 2008-2001 comporte 6 autres mentions, mais ce n'est pas terminé.

M. GIRAUDOUX dit avoir été sollicité pour 2 autres par l'IUT : Hôpital et risques industriels et gestion des risques des activités rurales et agricoles.

M. KADMIRI conclut cette partie par des remarques sur la mise en place des licences professionnelles :

- a-t-on les moyens humains pour ouvrir ces diplômes ?
- beaucoup d'idées, mais il manque des porteurs de projet
- les charges sur salaires vont être lourdes pour les licences professionnelles, car elles recrutent beaucoup d'intervenants extérieurs. Pourra-t-on payer, car l'Université les a supportées en 2006 mais, à l'avenir, ne paiera plus ?

### **III – Campagne emplois 2007**

M. KADMIRI présente les décisions prises par le CA de l'Université :

### \* Enseignants

→ **Demandes de créations** : 4 postes sont classés au profit de l'UFR ST sur un total de 10

Ordre de priorité :

- 1- PR en 61<sup>ème</sup> section : Automatique, Productique
- 4 - PR en 28/30<sup>ème</sup> section : Théoricien en dynamique des nano-projets
- 5 - MCF en 36/35<sup>ème</sup> section : Déformation et sismotectonique
- 6 – PR en 27<sup>ème</sup> section : Génie logiciel ou systèmes distribués et réseaux

→ **Postes vacants** :

- en chimie (ex poste M. MORPAIN) pas de recherche ; il est échangé, donc le poste est demandé en PRAG anglais pour réduire le déficit dans cette matière.

- Assistant (retraite J.Y. CRETIN) en 67<sup>ème</sup> section (Biologie des populations et écologie), demande de création : refusée, le poste ne sera plus à l'UFR ST

M. GIRAUDOUX regrette que l'on ait perdu un 3<sup>ème</sup> poste : 3 postes en moins de 3 ans dans une discipline sous encadrée. Il déclare qu'il aura du mal à motiver ses collègues pour faire de l'enseignement ou pour des responsabilités mal payées.

M. KADMIRI répond que le LBE a récupéré un poste de PASS, enlevé en 61<sup>ème</sup> (génie informatique) et que globalement l'UFR ST s'en sort bien.

En 30<sup>ème</sup> section (milieux dilués et optique), le poste gagé de M. VAN LABEKE est conservé.

En 25/26<sup>ème</sup> section (mathématiques) un poste de professeur remplace un MCF.

En 27<sup>ème</sup> section (informatique) la demande de transformation d'un poste de MCF en un poste de professeur n'a pas été suivie, mais poste sollicité en création.

M. GIRAUDOUX constate qu'il y a de fortes disparités entre les enseignants selon qu'il y ait sous encadrement ou sur encadrement dans la discipline ; en biologie, ses collègues font tous des heures supplémentaires.

### \* BIATOS

M. KADMIRI présente la demande de l'UFR

→ **Créations**

Le CA de l'Université a classé 10 postes, 3 postes de l'UFR ST sont dans la liste

- en 6<sup>ème</sup> position : poste ASI BAP E (regroupement LCMI, LPM et astrophysique)
- en 9<sup>ème</sup> position : poste ASI ISIFC
- en 10<sup>ème</sup> position : poste ASI BAP I (regroupement LBE, Chrono-écologie)

→ **Postes vacants**

*ITRF*

- ASI BAP G : poste IGE libéré servant à une promotion interne, le poste devient donc ASI
- ADT Electricité : concours infructueux, reconduit en 2007
- AST réservé à une réintégration

*ASU*

- 3 postes ADJA déclarés vacants et mis au mouvement 2007

M. Serge ANDRE dénonce la pratique du Ministère qui consiste à utiliser les postes vacants pour affecter les personnes promouvables, ce qui ne lui coûte rien, mais réduit les possibilités d'avancement pour le personnel ; ainsi sur 329 promouvables au niveau national, seuls 10 ont obtenu une promotion. Il en résulte un découragement des personnels.

MM GIRAUDOUX et VERNOTTE protestent également contre cette politique qui vise à exiger beaucoup des services et laboratoires mais pas de formation et des possibilités de promotion presque nulles.

## IV – Décision Budgétaire Modificative 2

Mme PETITJEAN présente le document joint

- diminution de recettes (taxe d'apprentissage, subvention d'apprentissage et Formation Continue en baisse) pour un total de 107 968 €

- recettes nouvelles (versement CNRS pour compenser le personnel enseignant détaché et les coûts d'infrastructure ; ainsi que la subvention du Conseil général de Lons le Saunier pour la licence professionnelle gestion et traitement des déchets de Lons) pour un total de 96 474 €

- virement de masse :

\* somme de 50 000 € pour abonder la masse des salaires, prélevée sur le fonctionnement

\* somme de 16 000 € représentant le reliquat sur les cours complémentaires après paiement des heures dues, versée en fonctionnement au service général.

## V – Divers

1) M. LOUISOT Nicolas demande que le C2 I (certification informatique) soit validé à l'UFR ST

M. ANSEL répond que les compétences ont été demandées et le tableau rempli, mais qu'il appartient au CEVU de donner suite au dossier.

2) M. KADMIRI propose le calendrier des prochaines réunions du Conseil :

- jeudi 16 novembre 2006
  - jeudi 25 janvier 2007
  - jeudi 15 mars 2007
  - jeudi 10 mai 2007
- ainsi que les dates de fermeture de l'UFR ST pendant les congés de Noël :
- fermeture du vendredi 22 décembre 2006 au soir au mercredi 3 janvier 2007 au matin.

La séance est close à 16 heures 15.

Le Directeur

A. KADMIRI

La secrétaire de séance

Odile PETITJEAN